



PLEUDIHEN

Village

STOP AUX INCIVILITÉS

Depuis quelques semaines le comportement de certains de nos concitoyens est source de nuisances pour leurs voisins et pour notre collectivité. Nous devons, tous, nous conformer aux arrêtés préfectoraux ou à la loi

Le respect des autres, c'est la base du mieux vivre ensemble. Chacun d'entre nous souhaite pouvoir vivre libre, mais notre liberté s'arrête où commence celle des autres.

LE BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS (tonte de pelouse, taille ou arrachage de haies, d'arbres, d'arbustes...) qu'ils soient produits par des particuliers, la collectivité ou les entreprises est **interdit par un arrêté préfectoral du 02/11/2017**. Les plantes invasives ou malades à éliminer sont prises en charge au centre d'incinération des ordures ménagères de Taden au lieu-dit « les Basses Landes » Les usagers peuvent déposer leurs déchets verts dans les déchèteries accessibles avec un badge fourni par Dinan-Agglomération (Conillé en St Hélien : lundi, mardi, vendredi et samedi 8h45-12h30 et 14h-17h45). **Rappelons que le brûlage des autres déchets quels qu'ils soient est aussi strictement interdit.**

LES **NUISANCES SONORES** font souvent l'objet de plaintes en mairie. Ne pas faire de bruit aux heures et moments interdits :

- c'est se rappeler qu'aucun bruit particulier ne doit par sa durée, sa répétition ou son intensité porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé,
- c'est respecter la réglementation qui concerne les travaux de jardinage et de bricolage, mais aussi les bruits émanant des appareils de diffusion sonore,
- c'est ne pas faire de bruit en dehors des heures ouvrables (en semaine de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h, le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h).

Trop souvent les chiens par leurs aboiements que ce soit de jour et surtout la nuit sont sources de nuisances sonores. Leurs propriétaires sont tenus de prendre toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage. Le non-respect de ces prescriptions est susceptible de faire l'objet de constat de gendarmerie avec amende voire poursuite judiciaire.

LE **VOL DE PLANTATIONS** réalisées par les employés municipaux constaté ces jours derniers a fait l'objet d'une plainte auprès de la gendarmerie. Respectez le fleurissement de notre commune.

LE **CHARDON DES CHAMPS** est classé selon l'arrêté du 31 juillet 2000 dans la liste des organismes nuisibles aux végétaux. Il rend leur lutte obligatoire aux périodes de l'année, quand leur propagation peut présenter un danger. Si le défaut d'entretien du terrain entraîne des dommages une action en responsabilité du propriétaire ou du fermier négligent peut être engagée sur le fondement de l'article 1383 du code civil selon lequel « chacun est responsable du dommage qu'il a causé »

M. PANGAULT, 1^{er} Adjoint

VENREDI 15 JUIN PLEUDIHEN
Eglise - 20h30



CONCERT
Lilit Danielyan (piano) - Eric Deschamps (cor)
Centre adultes : 10 € / moins de 12 ans : 5 €

VENREDI 15 JUIN 2018
en l'Eglise Notre-Dame
de Pleudihen sur Rance

CONCERT à 20h30

Lilit Danielyan (piano) – Eric Deschamps (cor)
Entrée adultes : 10 € / moins de 12 ans : 5€

08/06/2018 n°1956

www.pleudihen.fr

CEREMONIE COMMEMORATIVE

La journée du 8 juin a été instituée **Journée Nationale d'hommage aux « Morts pour la France » en Indochine**. La **cérémonie commémorative** organisée en cet honneur aura lieu le **VENREDI 8 JUIN 2018 - à 11h - au Monument aux morts**.

CENTRE CULTUREL / Bibliothèque

02.96.88.20.55 ou bmpleudihen@wanadoo.fr

Lundi		14h-18h
Mardi	9h-12h30	
Mercredi	9h-12h30	14h-17h30
Jeudi		14h-17h30
Vendredi	10h-12h30	
Samedi	9h-12h30	



Exposition des élèves de l'école Entre Terre et Mer jusqu'au 16 juin 2018.

Infos pratiques

Sapeurs-pompiers : 112 ou 18 (d'un fixe)

Médecin : 15

Pharmacie : 3237

Assistante sociale : RDV au 02.96.80.00.80

Association « Soleil et Sourires » : contact Pleudihen : 02.96.83.20.75

Ambulances de La Rance : 02.96.83.38.64

Conciliateur de justice : permanence le **Mardi de 3 juillet, de 9h à 11h30** en mairie de Pleudihen (☎ 02.96.83.20.20)

Taxi LEMOINE : 06.08.54.09.22

MARCHE HEBDOMADAIRE Tous les mardis entre 9h et 13h sur la place de la Mairie.

TRI SELECTIF (sacs jaunes) - Prochain ramassage dans les villages (tous les 15 jours – semaine paire) : **mardi 12 juin**. Dans le bourg : **tous les mardis**.

La CHRONIQUE du CENTENAIRE - 1914-1918

Au jour du Centenaire de leur disparition lors de la Grande Guerre 1914-1918, notre commune rend hommage à ses « enfants » tombés au « Champ d'Honneur » et « Morts pour la France ».

« GAULTIER Augustin Marie Guillaume François – Né le 11 septembre 1885, fils de Augustin et de Françoise Corbinais. Il réside à Coëtquentel, en Pleudihen.

Le Maréchal des Logis-Chef (dans l'artillerie, équivalent à Sergent-Chef dans l'arme de l'Infanterie) Augustin GAULTIER est en service à la 10^{ème} Batterie mobile du Régiment de Canoniers Marins. Ce régiment appartient au 34^{ème} Corps d'Armée de la 3^{ème} Armée.

« Tombé au Champ d'Honneur et enterré à Elincourt (60-Oise), le Maréchal des Logis-Chef Augustin GAULTIER est déclaré « Mort pour la France » à l'ambulance 1/81, à Vandelincourt (60-Oise), le 9 juin 1918, à quatre heures du matin, suite à des blessures reçues à l'ennemi ».

- Vandelincourt est situé à 10 kilomètres au Nord de Compiègne (60200-Oise). »

« LORET Auguste Eugène – Né le 15 mai 1897 au Val-Hervelin, en Pleudihen, fils de François et De Marie Rouault.

Auguste LORET sert comme soldat de la classe 1917 au 151^{ème} Régiment d'Infanterie (R.I.) en garnison à Verdun (55100-Meuse), avec un détachement à Reims (51100-Marne). Avec le 162^{ème} R.I. de Verdun également, ce régiment compose la 84^{ème} Brigade d'Infanterie de Verdun. Cette Brigade appartient à la 42^{ème} Division d'Infanterie du 6^{ème} Corps d'Armée. Le 151^{ème} R.I. est transféré à la 69^{ème} Division d'Infanterie à partir de janvier 1917.

Le 151^{ème} R.I. combat :

En 1914 : Charleroi (Belgique) du 21 au 23 août. **Bataille de la Marne** du 6 au 13 septembre, à Soizy-aux-Bois et Villeneuve-les-Charleville le 6 septembre, Château-de-Mondemont le 9 septembre. **Bataille des Flandres** à Dixmude et steenstraat (début novembre).

En 1915 : en Argonne, à La Gruerie (mai à novembre), Four de Paris. **Bataille de Champagne** à Auberive (du 25 au 30 septembre).

En 1916 : **Bataille de Verdun** : Carrières d'Haudremont (février), Mort-Homme (février à avril). **Bataille de la Somme** à Rancourt, Sailly-Sallisel (6 octobre), bois de Saint-Pierre-Vaast.

En 1917 : dans l'Aisne à Berry-au-Bac (16 avril). A Verdun au Bois-le-Chaume (8 septembre).

En 1918 : à L'Aronde du 9 au 12 juin.

« Tué à l'ennemi et porté disparu le 10 juin 1918, le soldat Auguste LORET est déclaré « Mort pour la France » à Gournay-sur-Aronde (60-Oise), le 10 juin 1918. »

- Gournay-sur-Aronde (60-Oise) est situé sur la Nationale 17, à 15 kilomètres au Nord-Ouest de Compiègne (60200-Oise), à 5 kilomètres au Sud de Ressons-sur-Matz. »

Extrait de l'ATLAS de la Première Guerre mondiale aux éditions Ouest-France. « Offensives allemandes à l'Ouest de mars à juillet 1918 ».

« La défaite de la Russie offre à l'Allemagne une fenêtre d'opportunité. Elle aligne à présent sur le front de l'Ouest, 192 divisions contre les 172 divisions alliées. Il lui faut emporter la décision avant que les américains n'arrivent en masse. »

« Ludendorff, constatant qu'une partie des réserves françaises a été aspirée vers le Nord, lance une troisième offensive (Blücher-Yorck) le 27 mai en Champagne : 30 divisions d'élite surpassent 7 divisions françaises. En quelques jours, l'avance atteint 60 kilomètres et 50 000 Français sont fait prisonniers. Les Allemands sont de nouveau sur la Marne, à Château-Thierry (02400-Aisne). Le 9 juin, l'offensive Gneisenau se déclenche vers Compiègne (60200-Oise) mais est plus rapidement arrêtée.

L'inquiétude est à son comble chez les Alliés, particulièrement le gouvernement français, dont la capitale est à portée de tir des canons géants Langer Max (improprement baptisés Grosse Bertha), installés depuis le 23 mars dans la région de Laon (02000-Aisne) et des bombardements aériens des Gotha allemands. Ce que les Alliés ignorent, c'est que les offensives allemandes ont épuisé les réserves et décimé les divisions d'élite : Les pertes depuis mars se montent à presque un million d'hommes. La grippe espagnole commence à ravager les effectifs. Ceci explique le délai entre Gneisenau et l'offensive Marne-Reims que les Alliés mettent à profit, comblant leurs pertes grâce aux divisions américaines fraîchement débarquées. »

Le comité de rédaction : I. Malabeux et J. Reungoat.



STADE PLEUDIHENNAIS – DECOUVERTE du FOOTBALL FÉMININ LE SAMEDI 9 JUIN DE 10H A 11H30 SUR LE TERRAIN SYNTHÉTIQUE.

Le Stade Pleudihennais veut développer le football féminin au sein de sa structure (avoir uniquement des équipes de filles). Le club organise le samedi 9 juin, de 10h à 11h30, sur le terrain synthétique, une matinée découverte. Plusieurs rôles sont proposés : joueuses à partir de GS, dirigeantes, éducatrices, arbitres. Au programme : jeux - matchs - défis - quizz - goûter offert. Venir en tenue sportive. Un cadeau sera remis à chaque participantes. Renseignements : José ESCANEZ au 06.68.19.26.42 ou BJ BOIXIERE au 06.69.52.96.46



Association des Parents d'Elèves de l'école Entre Terre et Mer

COLLECTE de PAPIER - En cohérence avec le

projet d'école, l'Association des Parents d'Elèves de l'école Entre Terre et Mer va organiser une collecte de papier (journaux, papiers blancs/couleurs, enveloppes à fenêtre ou non, post-it, magazines/listings, livres/cahiers, publicités/catalogues, etc) pour récolter des fonds pour le financement des projets d'école. Cette action aura lieu du 7 au 14 juin prochain : une benne sera alors mise à disposition sur le parking communal, près de l'entreprise VAL DE RANCE. Si vous souhaitez nous aider, n'hésitez pas ! Merci pour votre participation. L'équipe de l'APE

SERVICE JEUNESSE : Vacances d'été (du lundi 9 juillet au vendredi 3 août). Ouverture de l'accueil de loisirs (3 – 11 ans) gestion RJA et de l'espace ados (collégiens – lycéens). Les programmes des vacances sont disponibles à partir de lundi à la mairie.

Au programme espace ados : COBAC PARC, wakeboard, jeux de société, accrobranche, stand up paddle, paintball, chars à voile, ski bus....

RANCE JEUNESSE ANIMATION - Samedi 16 juin 2018 à 20h30 – salle des fêtes – GALA de DANSE. Venez nombreux soutenir nos danseuses de Modern Jazz et Country. Entrée : 7 euros.

L'Association « Soleil et Sourires » propose une sortie le mardi 12 juin à la plaine de Taden, ouverte à toutes les personnes visitées.

Toutes les personnes intéressées de partager un moment de convivialité sont également les bienvenues.

Le départ se fera sur le parking de la salle des fêtes à 14h30. Le transport est assuré par les bénévoles et le goûter offert.

Contact : Mme Gabillard au 02.96.83.20.75

MISE en CIRCULATION à MORDREUC : Sens unique à partir du lundi 18 juin 2018.

CONTROLE SANITAIRE

Date et lieu du prélèvement : 18 avril 2018 – Village du Val Hervelin

Nitrates (en NO3) : <2 mg/L (limite de qualité supérieure : 50)

Conclusion sanitaire : eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.